

George

LA CHAPELLE  
DE L'ERMITAGE  
A NEUCHATEL

1878-1978

LA CHAPELLE  
DE L'ERMITAGE  
A NEUCHATEL

1878-1978

*Approchez-vous de Jésus-Christ. Il est la pierre vivante. Les hommes l'ont rejetée, mais Dieu l'a choisie. En venant à lui vous devenez des pierres vivantes pour former une maison spirituelle.*

I Pierre 2 / 4-5.

M. Alfred Schnegg a retracé avec bonheur l'histoire de la chapelle de l'Ermitage et du foyer qui lui est lié. Merci à l'auteur de cette brochure pour son remarquable exposé !

Dans la lignée des pasteurs qui m'ont précédé et qui me suivront, je me trouve être en place ici au moment du centenaire. Les anciens du quartier, à qui je dois tant dans l'exercice de mon ministère, m'ont demandé de signer la préface. Je n'ai pas voulu me dérober.

En lisant le texte de M. Schnegg, j'ai été vivement intéressé et plus encore ému. Ces pages et ces photos touchent en effet mon cœur et ma vie d'homme et de pasteur. Dans ce foyer et cette chapelle j'ai vécu seize années de ma vie. Comment ne pas y être enraciné ? Et ces seize années resteront, pour les miens comme pour moi, parmi les années les plus heureuses de notre vie. Nous avons connu ici les joies et les peines de l'Eglise du Christ, entremêlées aux joies et aux peines de notre vie familiale. Nous avons partagé le pain, l'amour et le pardon à la table du Seigneur comme à la table de famille, portés par la foi et l'intercession de la communauté.

Chapelle et foyer, ces deux maisons de l'Eglise, ne sont pas seulement des vestiges du passé. Elles vivent de ceux qui les habitent, de tous ceux qui y viennent pour écouter la Parole de salut d'amour et d'espérance que Dieu adresse aux hommes par notre Seigneur Jésus-Christ. La chapelle

est un monument religieux du passé dont les pierres n'ont pas changé depuis un siècle.

Mais elle est aussi, elle est surtout, un lieu privilégié d'accueil, d'adoration et d'obéissance pour tous les croyants, ces « pierres vivantes » que le Seigneur choisit toujours à nouveau de générations en générations pour « former une maison spirituelle », ouverte à tous. Jamais encore la Parole de Dieu n'y a été étouffée. Jésus-Christ continue et continuera d'y être annoncé. La communauté qui vit de cet évangile a non seulement son passé et son présent mais encore son avenir en lui. Elle n'est pas simple continuité humaine mais un miracle toujours renouvelé par la fidélité du Seigneur.

Les deux maisons qui font l'objet de cette étude, je les ressens et les aime au travers des enfants, des catéchumènes, des jeunes, des adultes et des responsables qui les font vivre par leur présence, leurs chants et leurs prières. Je vois la chapelle au travers de ces centaines de jeunes mariés venus demander à Dieu de bénir leur union, ou encore de ces couples âgés venus fêter cinquante ou soixante ans de mariage. J'aime la chapelle pour tous ces nouveaux-nés apportés au baptême par leur famille.

Et je m'émerveille du grand rayonnement de cette petite chapelle. Elle a marqué la vie de tant et tant de familles de chez nous. Je ne m'étonne pas qu'elles lui restent sentimentalement attachées. N'est-ce pas d'ailleurs des sentiments d'un cœur d'épouse et de mère que la chapelle est née ?

Dieu veuille que chapelle et foyer deviennent toujours davantage réponse à la soif de communauté et de partage des habitants du quartier !

Vous qui lisez cette brochure « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous* » ? I Corinthiens 3, 16.

*Théodore Gorgé*

## LE SITE ET SON HISTOIRE

A celui qui contemple d'un œil distrait la chapelle dont nous évoquons ici l'histoire séculaire, son implantation dans un quartier élevé, mais peuplé, de la Ville ne pose, apparemment, aucun problème. Et pourtant ce n'est pas en vertu du hasard que ce modeste sanctuaire s'élève ici et non ailleurs. Un retour en arrière fera mieux comprendre, nous l'espérons, les circonstances qui ont motivé son érection dans ce site.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Ville de Neuchâtel vivait repliée sur elle-même, dans un périmètre restreint que délimitaient tours et portes. Au-delà s'étendaient des vignes, principale richesse de ses habitants. De modestes chemins, dont certains seulement étaient carrossables, assuraient la communication avec d'autres localités. Vers 1780, grâce à la munificence de David Purry, on construisit une route « moderne », partant de la porte des Chavannes et se dirigeant vers Valangin. Pour en adoucir la pente, on lui donna une forme coudée, la menant vers le nord-est pour la diriger ensuite vers l'ouest, à travers les terroirs de vigne dits des Rochettes et des Cassardes : elle aboutissait au Plan où elle retrouvait l'ancien chemin pavé escaladant directement la pente (l'actuel chemin des Pavés). Au long de ce parcours, cette nouvelle route recoupait des chemins traditionnels. L'un d'entre eux, partant également de la porte des Chavannes, menait au vallon du Pertuis-du-Sault, puis à Chaumont, en traversant une petite cluse naturelle qui lui valut son nom. La route elle-même était dominée par deux arêtes rocheuses et stériles, appartenant à la Ville, la Grande (à l'est) et la Petite Cassarde (à l'ouest). Dans l'angle formé par l'intersection de la route et du chemin du Pertuis-du-Sault, au pied des rochers de la Petite Cassarde, se trouvait un terrain pierreux et inculte, celui-là

même où s'élèvera plus tard la chapelle. En 1794, le conseiller d'Etat Abel-Charles de Bosset requit des autorités de la Ville sa cession à bail perpétuel (acensement) pour y construire une maison où devaient loger ses vignerons. Le terrain en question était marqué alors par la présence de deux tilleuls. Il fut consenti à cette demande l'année suivante, avec cette précision que l'emplacement cédé serait dûment délimité. Actuellement encore deux petites bornes, au pied du mur d'enceinte, à l'est de la chapelle, paraissent bien attester cette opération. Gêné dans ses affaires, Bosset vendit ses propriétés quatre ans plus tard. L'acquéreur de la parcelle en question (elle comptait alors quatre ouvriers, soit l'équivalent de 1400 mètres carrés) fut un négociant de Neuchâtel, Jonas-Pierre Varnod, ou Warnod, qui l'acheta pour cent francs tournois (29 août 1799). Ce Varnod, ferblantier de son état et marchand de vin, projetait alors une entreprise considérable et nouvelle pour l'époque : la construction au bord du lac, à l'emplacement de l'actuel collège de la Promenade, d'un établissement de bains chauds et froids, à l'usage du public. Le terrain du Pertuis devait lui fournir la pierre nécessaire. Les bains furent effectivement édifiés ; ils durèrent même jusqu'en 1851, sous le nom de Bains Warnod. Mais le constructeur, ruiné dès 1802, dut quitter Neuchâtel. Il mourut en France, où se continue sa postérité. Les créanciers de Jonas-Pierre Varnod vendirent sa carrière à Louis Péter, membre du Grand Conseil de la Ville de Neuchâtel (23 juin 1802), qui l'aliéna à son tour (21 septembre 1824) au profit des copropriétaires du domaine Merveilleux, au vallon du Pertuis-du-Sault. C'étaient Jean de Merveilleux, banneret et membre du Petit Conseil de la Ville, Samuel-Henri, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, Charles, membre du Grand Conseil, et leur sœur Julie-Charlotte. L'acquisition avait été motivée par le désir qu'une carrière ne fût pas rouverte en cet endroit. L'hoirie Merveilleux



*La Chapelle vue du nord*

possédait donc alors l'ensemble des terrains s'étendant de l'orée de la forêt au voisinage de la nouvelle route, par dessus les rochers de la Petite Cassarde. A l'exception pourtant d'un verger d'une pose et demie (soit de 4050 mètres carrés), enclavé par le chemin du Pertuis-du-Sault et son embranchement occidental (l'actuelle rue Charles-Knapp), d'une part, la propriété Merveilleux de l'autre. Appartenant à une Dame Marguerite Wyss, née Hügeli, ce lopin fut acquis, le 6 septembre 1841, par le pasteur Alphonse-Claude-Louis de Perrot, lequel, en 1843, y édifia une maison d'habitation qu'il nomma *L'Ermitage*, et où il se retira. Le fait n'est pas sans importance dans cette histoire, car c'est à l'Ermitage du pasteur Perrot que notre chapelle doit son nom, et la maison même de Perrot est actuellement le foyer pastoral du quartier. Figure originale, certes, que ce Claude de Perrot (1789-1874), dont l'influence fut grande sur le clergé de l'ancienne Eglise neuchâteloise. Pasteur à Travers de 1812 à 1820, puis à Serrières dès cette date, il renonça en 1843 à l'exercice du ministère pour se consacrer à la formation des futurs pasteurs. Ce savant théologien — il était docteur de l'Université de Bâle depuis 1834 et avait obtenu le même grade de celle de Berlin en 1842 — laissa plusieurs publications estimées à l'époque. Dès 1816, il accepta de donner des cours d'hébreu aux « proposants » (étudiants en théologie), et fut en 1832 le premier titulaire de la chaire, nouvellement créée, de professeur de théologie. Comme il n'existait pas alors d'institution universitaire, Perrot donnait ses cours chez lui — à l'Ermitage dès 1843 — convoquant les étudiants aux heures les plus matinales, malgré de timides protestations... Etant demeuré sans enfant, il créa par dispositions du 19 novembre 1864 un Fonds pour les convalescents indigents, fonds qui englobait l'ensemble de ses biens. Quand il mourut, le 17 janvier 1874, le Comité responsable de la fondation mit en vente l'Ermitage par voie d'enchères pu-



*Portrait de Madame Rose-Isabelle La Trobe*

## La maison de Parvaise

bliques. Madame Charles-Joseph La Trobe, alors domiciliée près de Londres, s'en rendit acquéreur pour le prix de 48.500 francs (30 juin 1874). *Rose*

Mais revenons en arrière ! Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on s'était rendu compte que sans un apport nouveau d'eau potable le développement de la Ville était gravement compromis. Seules alors des sources, captées sous les vignes des Parcs et accumulées dans une chambre d'eau au Pré-barreau, alimentaient depuis le moyen âge les rares fontaines que Neuchâtel comptait alors. Les maisons isolées devaient se contenter de puits, forés à grands frais et d'un débit précaire. Une prospection systématique dans les environs de Neuchâtel amena la découverte, près de Valangin, d'une source assez abondante pour justifier les frais de son captage et de son amenée en Ville, au moyen d'un aqueduc de plusieurs kilomètres. Une concession fut accordée à la Société des Eaux de Neuchâtel qui se chargea de l'opération, moyennant engagement pris de distribuer équitablement le précieux liquide dans les principaux quartiers de la Ville. L'aqueduc aboutissait à Maujobia, d'où des canalisations partaient dans différentes directions. L'une d'elles emprunta la route de Valangin, celle que nous appelons rue de la Cassarde, puis du Rocher. Des fontaines furent établies à son voisinage ; l'une, au carrefour du chemin du Pertuis-du-Sault, en face de l'actuelle chapelle, fut construite en 1869, aux dépens de la propriété de Madame Joseph Elser, cette dernière contribuant à son érection pour la somme de deux cents francs. Il était tentant d'utiliser cette nouvelle force motrice à des fins industrielles. Le 11 février 1868, la commune de Neuchâtel vendit aux quatre petits-enfants de feu le banneret Jean de Merveilleux une parcelle de terrain vague, en bordure de la route et au voisinage immédiat du réservoir que faisait édifier, en cet emplacement, la Société des Eaux. Une scierie, actionnée par une turbine électrique, y fut alors installée

1868 - 1873

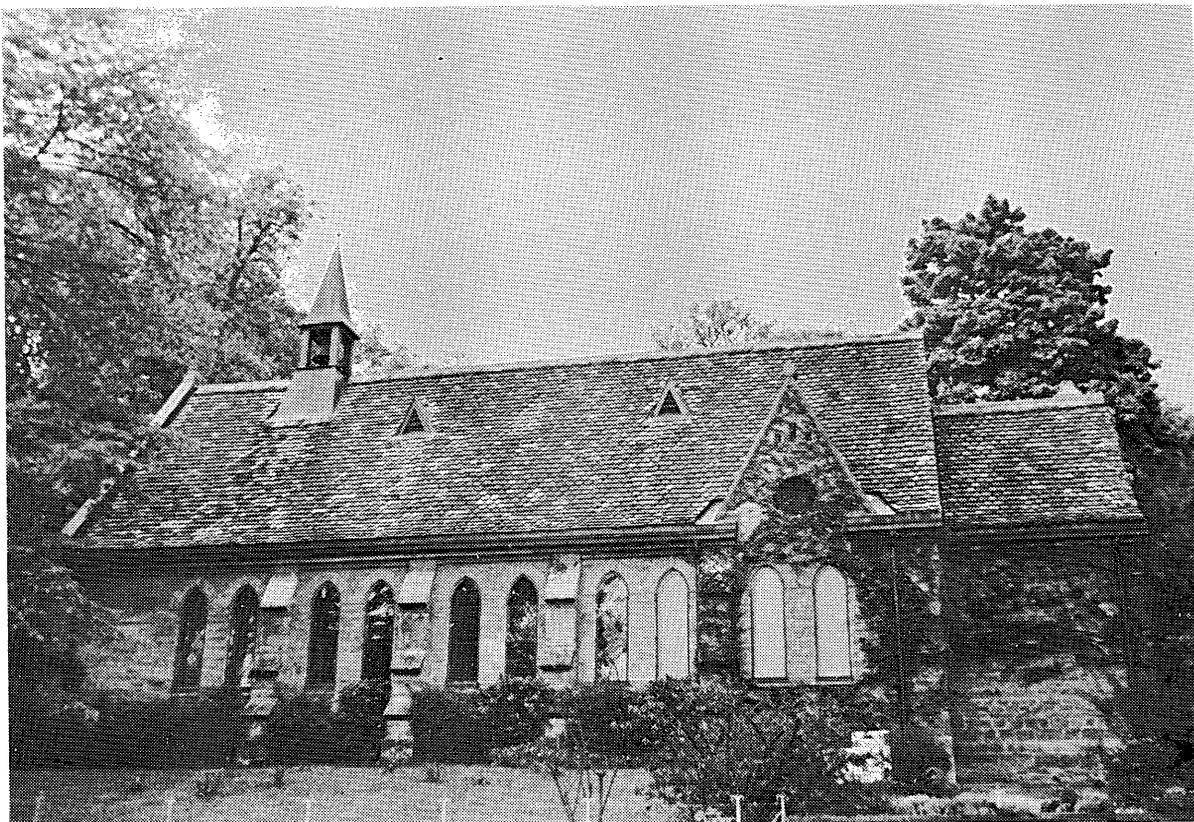
par la Société Albert de Merveilleux et compagnie, créée à cette fin. Cette entreprise pourtant ne connut pas le succès qu'en attendaient ses promoteurs : vers 1873 déjà l'exploitation cessa. Le domaine Merveilleux se partagea. La partie sud fut cédée par Jean-Louis de Merveilleux et sa sœur Julie-Marie à Madame Charles-Joseph La Trobe, déjà citée (28 avril 1875), alors que l'ancienne scierie et une maisonnette servant de bureau étaient vendues quelques mois plus tard par Albert de Merveilleux, frère des précédents, à la même Madame La Trobe (25 août 1875). Dans la nuit du 4 au 5 septembre 1876, le feu consuma la scierie hors d'usage, devenue hangar, épargnant le cabinet de bois qui devait survivre jusqu'en 1930, après avoir abrité, de longues années, l'atelier d'un vannier (il était accolé alors à l'angle sud-est de la chapelle, dont il alourdissait fâcheusement la silhouette).

Vente à Madame La Trobe <sup>pour 76</sup> 1875  
Vente à l'hoirie Merveilleux 1823

Urbé en 1843.  
elle épousa son beau-père en 1855

## FONDATION DE LA CHAPELLE

En citant plusieurs fois, au cours des pages qui précèdent, le nom de Madame La Trobe, nous avons désigné la femme d'élite à laquelle est due l'érection de la chapelle. Quelques mots sont nécessaires ici pour évoquer sa personnalité et celle de son mari. Rose-Isabelle de Montmollin, née en 1821, était le treizième enfant de Frédéric-Auguste de Montmollin (1776-1836), qui fut conseiller et secrétaire d'Etat, et joua un rôle éminent dans l'histoire de notre canton à l'époque de la Restauration en participant aux négociations qui aboutirent, en 1815, à l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération suisse. Veuve de Louis-Auguste de Meuron, en 1843, elle épousa en 1855 Charles-Joseph La Trobe, sujet britannique, veuf (1854) de sa sœur aînée, Sophie. La carrière de La Trobe (1801-1875) mérite d'être retracée, elle aussi, car cet homme fut non seulement, grâce à ses séjours à Neuchâtel et à ses alliances successives avec deux Neuchâtelaises, un ami fidèle de notre pays, mais il illustra brillamment le sien, contribuant à l'essor de l'Empire britannique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Fils d'un ecclésiastique, Charles-Joseph La Trobe appartenait à une famille attachée depuis plusieurs générations à l'Eglise de l'Unité des Frères (ou Frères moraves), dont on sait le rôle qu'elle joua, dès l'origine, dans le domaine des missions évangéliques en terre païenne. Son père, le Révérend Christian-Ignace La Trobe, avait fait lui-même le voyage du Cap de Bonne-Espérance, et en avait rapporté un ouvrage décrivant l'œuvre des missionnaires moraves parmi les Hottentots. L'origine de la famille La Trobe se situe dans la région de Montauban. A l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes, un ancêtre de La Trobe avait quitté sa patrie pour émigrer en Hollande, puis en Angleterre, où, comme beaucoup de ses coreligionnaires protes-



*La Chapelle vue du sud*

tants, il s'était fixé durablement. A l'âge de vingt-trois ans, le jeune La Trobe se rendit à Neuchâtel pour un séjour prolongé : il était engagé par le comte Frédéric de Pourtalès-Castellane comme précepteur de son fils Albert (1813-1861), le futur ministre de Prusse à Paris. De ses pérégrinations pédestres en Suisse, puis au Tyrol, en Amérique du Nord plus tard, il tira des ouvrages qui le firent connaître dans le public anglais et attirèrent sur lui l'attention du ministère de Sa Majesté. En 1835, il épousait Sophie de Montmollin qui devait lui donner quatre enfants, dont Cécile qui devint la femme du professeur de théologie Georges Godet. Chargé par le gouvernement d'une mission d'inspection aux Antilles britanniques, il s'en acquitta avec tant de succès que le rapport qu'il rédigea à son retour reçut les honneurs de l'impression (1839). La lointaine terre, d'Australie n'était guère, à cette époque, qu'un relais sur les routes maritimes : l'intérieur en était inconnu ; seule, dans la région sud-orientale, prospérait une colonie pénitentiaire de sinistre renommée. C'est là que fut envoyé La Trobe, en 1839, en tant que surintendant du district de Port Philipp, localité qui deviendra Melbourne. Dans ce nouveau poste, ses qualités d'administrateur s'imposèrent, et le gouvernement anglais, quand furent découvertes des mines d'or dans cette partie du continent, accepta sa suggestion de conférer au district sa propre autonomie. C'est alors que fut créée, aux dépens de la Nouvelle-Galles-du-Sud, la province de Victoria ; La Trobe en devint le premier gouverneur (1851). La ville de Melbourne, qui le considère comme son second fondateur, a désigné du nom de La Trobe Street une de ses principales artères. On doit également à Charles-Joseph La Trobe diverses institutions de cette ville, dont son Université, un jardin botanique et une bibliothèque. Démissionnaire en 1854, l'ancien gouverneur revint en Europe ; il mena dès lors, libéré des charges officielles, la vie d'un particulier aisé, séjournant

filles 1874  
mari 1875 acquisitions <sup>juin</sup> 1874

tour à tour en Angleterre et en Suisse. Veuf dès 1854, il épousa l'année suivante, nous l'avons mentionné déjà, la sœur cadette de sa femme, et en eut encore deux enfants. La Trobe mourut le 4 décembre 1875, en Angleterre, sa veuve lui survivant huit années. Dès avant son veuvage, Madame Rose-Isabelle La Trobe était devenue donc propriétaire de l'Ermitage à Neuchâtel. Elle s'y retira après la mort de son mari. En 1874, le couple La Trobe-Montmollin avait perdu sa fille cadette, Isabelle - Castellane - Helen, née à Greng (Fribourg) le 9 juin 1858, décédée inopinément le 26 août 1874, à Fontaine-André, au cours d'un séjour qu'elle faisait dans la famille Perregaux, à laquelle appartenait ce domaine. Profondément affectée par ces deuils successifs, Madame La Trobe, sitôt qu'elle eut regagné le pays de ses ancêtres, songea à ériger, suivant un usage familial dans l'Eglise d'Angleterre, une chapelle privée, rappelant la mémoire conjugée de sa fille et de son mari. L'emplacement de l'ancienne carrière Varnod, libérée des ruines de la scierie, lui parut adéquat. Le 16 août 1877, la Chambre neuchâteloise d'assurance contre l'incendie prenait connaissance des plans d'une chapelle anglaise, à construire sur l'emplacement de l'ancienne scierie Merveilleux, à la Cassarde, au-dessus de Neuchâtel. Ces plans, dont l'auteur était l'architecte Perrier père, présentaient une particularité susceptible de contrevenir à la loi sur les constructions : un porche, partie en pierre, partie en bois, s'appuyant sur la façade nord du bâtiment. Tenant compte du préavis favorable de la Commission des incendies de Neuchâtel, suivant lequel la construction en question s'élèverait « à l'extrême limite du périmètre de la ville », et que, d'autre part, le porche incriminé serait adossé contre une façade entièrement en pierre, la Chambre donna son assentiment aux plans Perrier, décision ratifiée le lendemain par un arrêté du Conseil d'Etat. C'est donc après cette date que commença la construction de la cha-

à 16 ans

pelle : elle devait se terminer au mois de juin de l'année suivante. Il ne fait aucun doute que Perrier en soit l'architecte. Louis-Daniel Perrier (1818 - 1903), originaire de Sainte-Croix et d'Orges, mais né à Paris, avait fait d'excellentes études d'art dans cette ville, ainsi qu'à Berlin. Installé à Neuchâtel dès 1848, il fut architecte du gouvernement de 1849 à 1863, puis, de 1864 à 1867, directeur des travaux publics de la Ville de Neuchâtel. Comme constructeur, on lui doit entre autres la nouvelle église des Brenets, édifiée en 1859, et le collège de la Promenade, à Neuchâtel (1867). Dans le domaine de l'architecture civile, il restaura la maison Chambrier, à Cormondrèche (le « château »), édifia plusieurs immeubles de la rue de la Promenade-Noire, ainsi que le massif oriental de l'ancienne rue de l'Industrie, aujourd'hui Louis - Favre. Précisons aussi que Louis-Daniel Perrier fut le père de Louis, architecte à son tour, et conseiller fédéral de 1912 à 1913. Eclectique lui-même dans ses goûts, Perrier n'eut sans doute aucune peine à saisir l'idée que lui demandait de réaliser la maîtresse de l'ouvrage : une modeste chapelle de style anglais, adaptée au culte réformé. Sur un terrain préalablement nivelé, il éleva une nef sans transept, terminée par un chœur en retrait, à chevet plat, l'accès se faisant par une porte percée au nord, précédée d'un porche de bois reposant sur une assise de pierre. Les murs sont construits en petits moellons de pierre jaune, coupés de lits de briques. Le faîte du toit est couronné, au sommet du pignon occidental, par une croix celtique et, plus à l'est, par un clocheton métallique de forme pyramidale, ajouré à sa base et sommé d'une girouette. Des fenêtres en lancette, amorties en briques et placées par paires, donnent, au sud et au nord, l'éclairage nécessaire. Des verres translucides, formés d'éléments losangés, agencés par des vergettes de plomb, font place, dans les trois grandes fenêtres du mur occidental, à des carrés alternant avec des losanges. Le chœur, au faîte plus bas que



*Clocheton et croix celtique*

la nef, est percé à l'orient de deux fenêtres en lancette et d'un oculus. Au nord, une sacristie couverte en appentis possède sa propre entrée. Au sud et au nord, des pignons de pierre, percés chacun d'un oculus, symbolisent un transept inexistant. Entre chaque paire de fenêtres, des contreforts à trois ressauts ornent les façades plutôt qu'ils n'assurent leur stabilité. L'intérieur se signale par sa charpente apparente, formée partiellement de croix de Saint-André, système de couverture employé aussi dans le porche. Le chœur, accessible par deux degrés, est ouvert sur la nef par un grand arc de briques en tiers point, extradossé par le mur de refend. Cet arc a pour assise deux culots de pierre, moulurés en boudins. La chaire, en bois de chêne, est logée latéralement, dans l'angle nord-ouest de la nef. En forme de cuve polygonale, elle est issue d'une souche qui s'élargit au sol sur un plan également polygonal. Les dimensions de l'édifice sont : longueur 15 m. 95 ; largeur (sans y comprendre la sacristie) et le porche 7 m. 40 ; hauteur du faîte principal 4 m. 70. Tel est l'aspect de la chapelle de l'Ermitage : il n'a pas fondamentalement changé depuis un siècle. Tout au plus peut-on mentionner la disparition, vers 1944, des crêtes fleurdelysées qui garnissaient primitivement les faîtes du chœur, des pignons latéraux et du porche.

DES ORIGINES  
A LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE  
NEUCHATELOISE

En bâtissant la chapelle et en la meublant pour la rendre apte au culte, Madame La Trobe obéissait à une double préoccupation : perpétuer la mémoire d'un époux et d'une fille qu'elle chérissait, et mettre à la disposition d'un quartier en voie de développement l'église qui lui manquait encore. Le caractère familial de la chapelle est souligné par les deux inscriptions du chœur, en langue anglaise. Elles sont gravées sur des plaques de cuivre, incrustées dans des niches de pierre à encadrements moulurés, amortis en accolade. Celle du côté sud se traduit ainsi :

*A la gloire du Dieu tout puissant, Fils et Saint-Esprit et à la mémoire bien-aimée de Charles-Joseph La Trobe Ecuyer et de Isabelle-Castellane-Helen La Trobe sa fille, cette église a été érigée en l'an du Seigneur 1878. Le Seigneur Dieu les éclaire.*

Apocalypse XXII

L'autre, qui lui fait face au nord, rappelle le souvenir de trois des petits-enfants de Madame La Trobe, Jérôme-André, George-Auguste et Isabelle-Rose de Salis, décédés en bas âge tous les trois, en juin et juillet 1878, soit au moment où la chapelle était terminée déjà. Il s'agit des enfants de sa belle-fille, Agnès-Louise La Trobe (fille elle-même de Sophie La Trobe - Montmollin) qui avait épousé le 19 novembre 1874, à Litlington (Sussex, Angleterre), le comte Pierre de Salis-Soglio (1827-1919). Ce dernier, d'origine grisonne, mais né à Neuchâtel (son père avait été agrégé à la commune de La Sagne) fut élevé en Angleterre. Ayant étudié la peinture à Düsseldorf, puis à Paris, il fit une carrière d'artiste. Installé avec sa famille à Neuchâtel, au

faubourg de l'Hôpital d'abord, puis à la Plota, villa qu'il se fit construire en 1880 dans la propriété de sa belle-mère, Madame La Trobe, il fut, de 1885 à 1912, le conservateur du Musée des beaux-arts de la Ville, dont il contribua à développer et à faire connaître les collections. C'est en commun, semble-t-il, que Madame La Trobe et son gendre contribuèrent, avec l'appui de la famille Merveilleux, à l'aménagement de la chapelle : création de la chaire, choix des coupes de communion (offertes par Madame Guillaume de Merveilleux), achat de la cloche. Cette dernière mérite une mention particulière. On ignore son origine, car elle ne porte aucune inscription. Jusqu'en 1867, date de la démolition de la tour des Chavannes, elle était logée dans un clocheton surmontant l'horloge de la tour, sur la face intérieure de cette dernière. Le monument disparu, la cloche fut transportée à la tour de Diesse, puis mise en vente. Comme elle pesait 174 kilos, la direction des Travaux publics de la Ville fut autorisée par le Conseil municipal à la céder au prix minimal de 350 francs. La tractation dut avoir lieu au mois de février 1878, car le 5 de ce mois on annonçait que plusieurs amateurs s'étaient déjà présentés : elle fut achetée par M<sup>lle</sup> Julie de Merveilleux. La cloche a cette particularité de n'être pas actionnée « à la volée » ; le son est produit par un battant suspendu à un balancier frappant alternativement d'un côté et de l'autre, cela du moins jusqu'en 1969, année où l'installation fut électrifiée. Auparavant, la sonnerie se faisait au moyen de deux cordes pendant du clocheton dans la nef ; et actionnée en alternance, avant le culte, par le concierge ou l'ancien de service. Madame La Trobe destinait sa chapelle aux habitants du quartier. Depuis l'arrivée de l'eau potable, le coteau, jusqu'alors presque vierge d'habitations, s'était bâti rapidement. Une population nouvelle, sans grands liens avec l'ancien noyau urbain, y vivait dans des conditions matérielles et spirituelles précaires qui préoccupaient les

Courton



*Intérieur de la Chapelle*

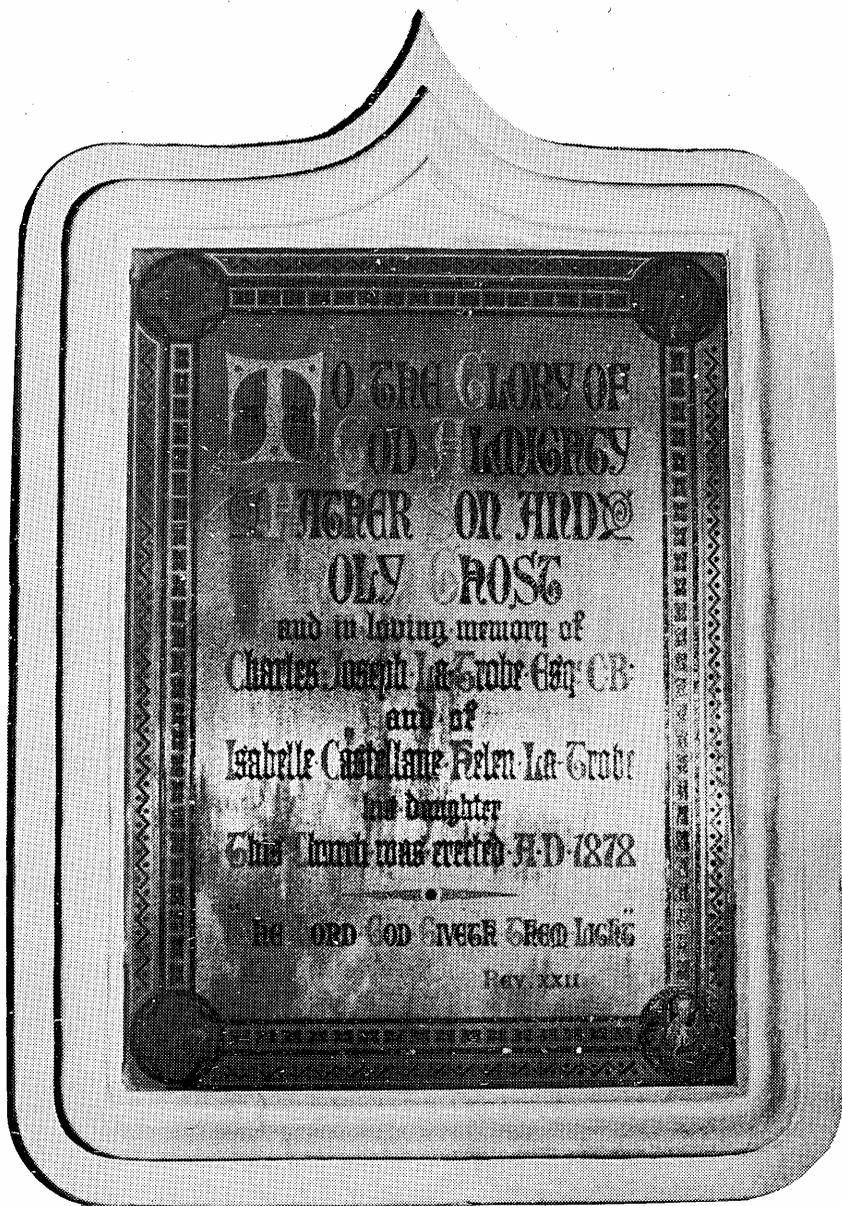
autorités paroissiales. Louant un appartement dans une maison momentanément inoccupée (c'était l'actuel n° 15 de la rue de la Cassarde, maison appelée « La Vengeance »), un ancien d'Eglise prit spontanément les dispositions nécessaires pour y faire célébrer des cultes réguliers le dimanche soir. Ils débutèrent le 18 février 1877, sous la direction du pasteur James Wittnauer. Ce dernier, un des fondateurs, en 1873, de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat, accepta la responsabilité de l'œuvre de la Cassarde, dont les cultes se poursuivirent dans d'autres locaux du quartier (maison Charles Périllard, en particulier). L'édification de la chapelle allait au-devant de ses vœux : Madame La Trobe, en effet, décida de mettre au service de la paroisse indépendante de Neuchâtel, dont elle était devenue membre le 1<sup>er</sup> octobre 1876, le nouveau lieu de culte dont elle se réservait la propriété et les charges. A cette époque, la paroisse ne bénéficiait d'aucun édifice propre. Ses cultes avaient lieu au temple du Bas que la commune mettait à sa disposition, alors que le service national se célébrait simultanément à la Collégiale. Le culte d'inauguration eut lieu le 30 juin 1878 : présidé par le pasteur Wittnauer et le professeur Frédéric Godet, il fut suivi par une école du dimanche, puis, l'après-midi du même jour, par une fête champêtre qu'offrit à la jeunesse Madame La Trobe dans sa propriété de l'Ermitage. Le culte dominical fut célébré dorénavant chaque dimanche, complété, le soir, par un second service, suivi par un groupe d'auditeurs plus restreint, mais qui lui garda sa fidélité jusqu'après la seconde guerre mondiale. Le culte du matin se déroulait suivant la liturgie de l'Eglise indépendante, c'est-à-dire que le sermon était précédé par une lecture de l'Ecriture sainte faite, par un ancien, dans la grande bible d'Ostervald qu'un généreux donateur avait offert : elle avait appartenu jadis au professeur Claude de Perrot. Cet usage se poursuivit jusqu'à la fusion des Eglises (1943), à cela

près que la version Ostervald, à la langue un peu archaïque, fut remplacée en 1942 par la version dite synodale, dont un exemplaire fut offert à l'Eglise par M<sup>e</sup> Numa Brauen, notaire. Les auditoires de cette époque étaient nombreux et fidèles : souvent on dut constater que la capacité de la chapelle était insuffisante ; des voix s'élevèrent pour réclamer l'agrandissement de l'édifice. Vœu irréalisable, car l'Eglise, n'étant que locataire, ne pouvait entreprendre spontanément des modifications de structure, lesquelles, au demeurant, eussent modifié fâcheusement l'unité de style que lui avait donnée son architecte. A tour de rôle, les pasteurs indépendants de la Ville de Neuchâtel prêchaient à l'Ermitage ; l'usage s'établit bientôt que le sermon prêché au temple du Bas était repris, le dimanche suivant, à l'Ermitage, de façon à permettre aux fidèles qu'une prédication avait fortement impressionnés, de l'entendre sept jours plus tard répétée dans la jolie chapelle. Une commission spéciale, dite des cultes de la Cassarde, ou de l'Ermitage, veillait au bon ordre des services. Quant aux frais inhérents à l'entretien de la chapelle et de ses alentours, ils étaient pris en charge par Madame La Trobe, puis après son décès, le 16 janvier 1883, par sa belle-fille, Madame Agnès-Louise de Salis, née La Trobe. D'autres services se célébraient aussi à l'Ermitage. Ainsi, le 21 juin 1887, journée où tout l'Empire britannique fêtait le jubilé de la reine Victoria, Madame de Salis mit la chapelle, élégamment décorée pour la circonstance, à la disposition du chapelain anglais établi à Neuchâtel, pour y célébrer un culte liturgique qui réunit quatre-vingt-dix personnes. A cette époque déjà, la chapelle était réclamée pour des cérémonies de baptême et des bénédictions de mariage (dès 1881, semble-t-il), à quelque Eglise qu'appartinssent les requérants. Il arrivait aussi que la paroisse de langue allemande fît usage de la chapelle, en dehors des heures officielles du culte, lequel se célébrait à neuf heures trois-quarts, en hiver, et à neuf heures et

*fille de  
sa sœur*

demie, en été. Le chant était accompagné par le jeu d'un modeste harmonium, tenu bénévolement par un paroissien (Madame de Salis, elle-même, était souvent au pupitre). L'instrument devait être insuffisant, car le rapport annuel de la commission de la chapelle signale, à bien des reprises, la collaboration appréciée d'un groupe d'instituteurs dont les voix exercées contribuent à soutenir celles des fidèles... La guerre de 1914 à 1918 devait amener de graves perturbations dans la vie, jusqu'alors bien calme, de la communauté de la Cassarde. La pénurie progressive de combustible nuisait, en hiver, au confort de l'assemblée, car le chauffage, coupé complètement pendant la semaine, ne reprenait que chichement le dimanche. En outre, la chaudière et les canalisations, usées par les ans et achevées par l'injection de produits anti-gel, ne donnaient plus satisfaction. En 1917, une délégation du bureau du Conseil d'Eglise prit contact avec Madame de Blonay, propriétaire de la chapelle (elle la tenait de sa mère, par donation du 17 novembre 1906 ; Madame de Salis, elle-même, décéda en 1916) pour remédier à cette situation désagréable. Elle dut se convaincre que, dans l'état actuel des choses, rien ne pouvait être entrepris. Il fallut se résoudre à clore la chapelle pendant trois mois, au cours de l'hiver suivant. En juillet 1918, la fatale épidémie de grippe incita le Conseil d'Etat à fermer tous les lieux de culte du canton, pour éviter la contagion. Les différentes communautés religieuses avaient cependant la possibilité de célébrer en plein air leurs services, cela pour autant, bien entendu, que le temps s'y prêtât ! Pendant cette époque, qui prit fin le 15 septembre, jour de Jeûne fédéral, des cultes en commun avec l'Eglise nationale se tinrent sur la terrasse de la Collégiale. Les jours de pluie, les cloches sonnaient aux différents temples, mais ne donnaient le signal d'aucune célébration ! En octobre de la même année, un regain de l'épidémie obligea à limiter les cultes à une demi heure, à supprimer

Aguès  
Lomre



*Plaque commémorative de Charles-Joseph La Trobe  
et de sa fille Isabelle*

1921

l'usage de la coupe commune de Sainte-Cène, ainsi que la tenue de l'école du dimanche et du catéchisme. La chapelle fut de nouveau fermée au cours des quatre hivers suivants (1918 - 1919, 1919 - 1920, 1920 - 1921, 1921 - 1922). En 1921, l'entretien de la chapelle devenant trop onéreux aux propriétaires (M. et Madame Godefroy de Blonay-Salis), ces derniers convinrent avec la paroisse indépendante d'une modification de leurs rapports mutuels : le bail à loyer, conclu jadis avec Madame La Trobe, fut annulé, l'Eglise prenant désormais à sa charge les frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien. En cette même année 1921, intervint un changement important dans l'état des lieux. La commune de Neuchâtel fit prolonger vers l'ouest la rue Matile, de manière à la raccorder avec celle de la Cassarde. La propriété de la Plota fut ainsi coupée en deux tronçons, et la chapelle isolée de la maison de maître. Cette situation ne pouvait durer. La villa de la Plota, qui n'était plus habitée par ses propriétaires (ils résidaient au château de Grandson) n'avait guère de liens, désormais, avec la chapelle. Une conclusion logique en fut tirée. Par acte authentique du 24 octobre 1927, stipulé par M<sup>e</sup> André Wavre, notaire, Madame Elisabeth-Sophie de Blonay, née Salis-Soglio, remit en don à la paroisse de Neuchâtel de l'Eglise indépendante la chapelle et ses abords, délimités par les rues Matile et du Rocher, ainsi que par le chemin du Pertuis-du-Sault, à l'est. En contre-partie, la donataire prenait l'engagement, tant que Madame de Blonay et ses descendants resteraient propriétaires de la campagne de la Plota, de ne pas aliéner le bien cédé, ni de changer l'aspect de la chapelle, « afin, disait l'acte, de maintenir une tradition chère encore à plusieurs des membres de la famille. » Devenue ainsi propriétaire, la paroisse put fêter chez elle, l'année suivante, le jubilé de la chapelle. La cérémonie eut lieu le 8 juillet 1928 : un culte d'action de grâces, auquel participèrent comme invités M. et Madame de Blonay, fut

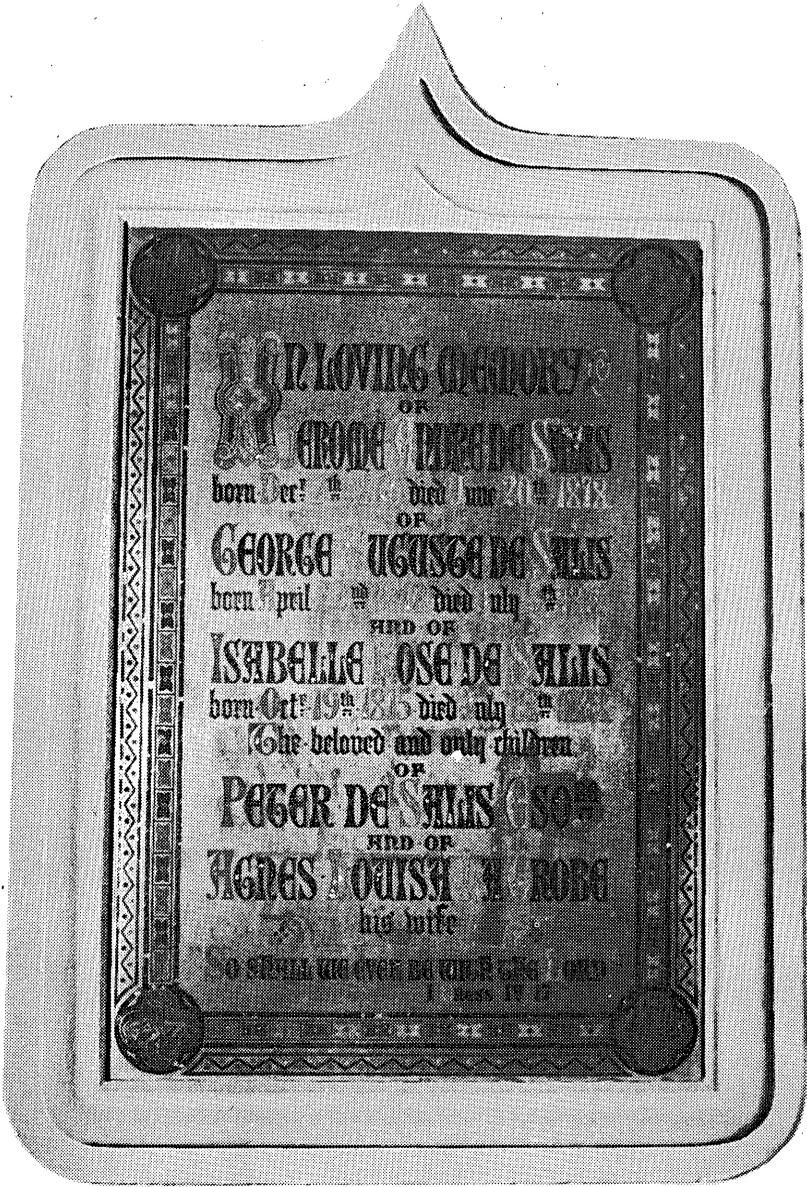
suivi d'un exposé du pasteur Daniel Junod, retraçant l'histoire cinquantenaire de la chapelle. Cette *Notice historique sur la chapelle de l'Ermitage* fut publiée dans la suite et distribuée, au mois de décembre, à tous les paroissiens du quartier. Des problèmes d'entretien et de rénovation, toujours renvoyés jusqu'alors, durent être sérieusement abordés. Sous la direction de l'architecte Gustave Chable, locataire de l'Ermitage, une rénovation extérieure et intérieure des murs fut menée à bien, en 1929, le chemin d'accès au porche pavé. Cette même année furent rectifiées les limites, jusqu'alors un peu imprécises, de la propriété elle-même (acte du 26 décembre 1929, reçu par M<sup>e</sup> Maurice Clerc, notaire, autorisé par arrêté du Conseil d'Etat du 10 décembre précédent). Trois ans plus tard, afin d'éviter l'enlaidissement du site par l'érection d'un transformateur électrique, rendu nécessaire par le changement de tension du réseau, la paroisse céda à la commune de Neuchâtel une parcelle de vingt-six mètres carrés, prise à l'angle sud-est de la propriété. Le transformateur y fut logé et recouvert d'une dalle de béton. La commune accepta de grever la parcelle d'une servitude lui interdisant de construire au-dessus de ce niveau (acte reçu par M<sup>e</sup> Maurice Clerc, notaire, le 15 octobre 1932, à la suite d'un arrêté du Conseil d'Etat du 24 juin précédent). En novembre 1934 fut démolie la jolie maison Elser qui faisait face, entourée de verdure, à la chapelle, de l'autre côté du chemin du Pertuis. L'année suivante s'éleva sur cet emplacement un immeuble locatif à plusieurs étages (n<sup>o</sup> 2 de la rue Matile). Comme cette maison se trouvait dans l'axe de la chapelle, elle coupait fâcheusement la vue qui s'offrait aux fidèles à travers les fenêtres du chœur. Pour pallier cet inconvénient, une paroissienne généreuse, M<sup>lle</sup> Madeleine - Uranie Keigel (1877-1970), institutrice au collège des Parcs, eut l'idée de remplacer les verres translucides par trois vitraux peints. Exécutées par le peintre verrier Jacques Wasem, établi à

Veyrier dans le canton de Genève, neveu lui-même de M<sup>lle</sup> Wasem, ces trois œuvres d'art furent remises à la paroisse par le pasteur Paul DuPasquier, au nom de la donatrice, le dimanche des Rameaux 1936 (5 avril). Le vitrail nord a pour sujet *Gethsémané*, le vitrail sud *Pâques*, alors que l'oculus est décoré de l'*Agneau pascal* portant la croix.

## L'ÉPOQUE RÉCENTE

Trois ans après la pose des vitraux éclatait la seconde guerre mondiale (1939-1945), imposant aux communautés religieuses, comme aux simples particuliers, de sévères restrictions. Simultanément, un événement d'importance décisive allait modifier les structures mêmes de l'Eglise. Après de longs pourparlers, le schisme provoqué par la crise ecclésiastique de 1873 était aboli, au prix de concessions mutuelles et, sur le plan politique, moyennant une révision constitutionnelle: l'Eglise neuchâteloise, issue de la Réforme, retrouvait son unité. Par décret du 19 mai 1941, le Grand Conseil déléguait au Conseil d'Etat les pouvoirs nécessaires pour signer les actes concordataires réglant les rapports de l'Etat avec les trois Eglises reconnues: l'Eglise réformée neuchâteloise, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne. La constitution de l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel, née de la fusion des Eglises nationale et indépendante, fut adoptée le 21 octobre 1942. Un culte solennel, célébré à la Collégiale de Neuchâtel le 3 juin 1943, inaugura son existence. Désormais autonome, l'Eglise n'eut plus avec l'Etat que des rapports administratifs. L'essentiel est de constater ici que la chapelle de l'Ermitage, devenue propriété de l'Eglise réformée neuchâteloise, fut désormais le sanctuaire commun de la population protestante des hauts quartiers de la Ville, et non plus le lieu de culte réservé à une Eglise particulière. La transition s'était faite d'ailleurs progressivement et sans heurt, des cultes en commun ayant été organisés bien avant déjà la fusion des deux Eglises. Une nouvelle commission de la chapelle fonctionna dès le 27 novembre 1943: dès le début, elle se vit confrontée à des problèmes matériels auxquels l'ancienne paroisse indépendante, avec ses moyens financiers restreints, n'avait pu jusqu'alors apporter une solution satisfaisante. On com-

mença par l'éclairage : des réflecteurs, suspendus à la charpente et répandant une lumière égale, mais éblouissante comme on s'en rendit compte après coup, furent posés au début de l'hiver 1943-1944. Les frais d'une réfection générale du toit, exécutée au cours de l'année 1944, sous la direction de l'architecte Jean-Jacques DuPasquier, furent couverts par une quête spéciale de fonds, leur montant excédant de beaucoup les sommes que la caisse paroissiale pouvait y consacrer. En 1946, le mobilier du chœur subit une rénovation complète. Jusqu'alors, la table de communion en occupait la plus grande partie, interdisant une libre circulation quand on y célébrait la Sainte-Cène. Réduite de moitié désormais, elle put fournir, avec ses parties retranchées, de l'excellent bois qui servit à la confection d'un panneau indiquant les cantiques et une nouvelle tablette pour la chaire. Les numéros métalliques des cantiques (chiffres mobiles) furent offerts par M. Charles Huguenin - Sandoz, industriel. On fit l'acquisition d'un lutrin pour la grande bible et on améliora en même temps le chauffage sous le banc du chœur, appuyé désormais à une boiserie. Les frais, d'un montant de quatre mille francs environ, furent couverts, une nouvelle fois, par des contributions privées. En 1947, dix coussins étaient mis à la disposition des fidèles âgés ou malades (maison Dutoit-Barbezat), alors qu'en 1952 on posait des écouteurs pour les personnes dures d'ouïe. Le dimanche 31 mai 1953, la chapelle célébra son soixante-quinzième anniversaire. Au culte du soir, on entendit des exposés de M<sup>e</sup> Maurice Clerc et de M. Charles Maeder, anciens, qui retracèrent, tour à tour, les fastes du sanctuaire, en complétant l'histoire qu'en avait fait, un quart de siècle avant eux, feu le pasteur Charles-Daniel Junod. Des intermèdes musicaux, où se firent entendre Madame Samuel Ducommun, cantatrice, et son mari, organiste, donnèrent un éclat particulier à cette fête du souvenir. Ce soir-là, en effet, M. Ducommun inau-



*Plaque commémorative des enfants  
 de Pierre de Salis-La Trobe*

gurait, en quelque sorte, l'orgue électrostatique qui remplaçait dans les cultes, depuis deux ans déjà, l'harmonium désuet et insuffisant. Nous devrions dire, plus exactement, les harmoniums, car, si nous comptons bien, cinq instruments s'étaient usés, successivement, à soutenir le chant des paroissiens. Aux cultes de la Cassarde déjà, soit de 1877 à 1878, Madame François Mezenen avait mis un instrument à la disposition du petit auditoire qui se réunissait alors chez Charles Périllard. Quand la chapelle fut inaugurée, l'harmonium s'y transporta. En 1882, Madame Mezenen le remplaça. Le nouvel instrument étant à bout de souffle céda sa place, en 1901, grâce à un don de Madame Olga Sperlé. Un donateur, resté anonyme, offrit en 1924 le quatrième instrument. Le cinquième, un harmonium de la maison Alexandre Père et Fils, de Paris, fut acquis par la paroisse en 1947, mais ne donna guère satisfaction. En 1951, enfin, on décida d'acquérir, pour 9850 francs, un instrument d'un nouveau genre, produisant une sonorité proche de l'orgue, mais moins coûteux. Il avait été construit par la maison J.-A. Dereux, à Paris, et muni d'une garantie de dix années. Pourtant, trois ans plus tard, il fallut en exiger le remplacement. L'orgue actuel, le troisième, fut posé le 2 mai 1972 : il a été livré par la maison Ahlborn (orgue électronique fabriqué à Heimerdingen, en Allemagne fédérale). Le talent de M. Michel Favez, titulaire de l'instrument, met en pleine valeur, au culte dominical comme aux services spéciaux, sa belle sonorité et les ressources de ses registres. L'accompagnement musical est, pour une petite communauté, un luxe coûteux, certes, mais nécessaire. Non moins indispensables sont les travaux d'entretien effectués, depuis une vingtaine d'années, sous la direction compétente et successive de deux anciens d'Eglise qui ont consacré à cette tâche des heures de loisir qu'ils ne sauraient eux-mêmes chiffrer : MM. Charles Maeder et Charles Humbert - Prince. Mentionnons-en quelques-uns

parmi d'autres : remplacement en 1956, puis en 1958, du tronc des offrandes, lésé, hélas, par des effractions successives (la chapelle est ouverte l'après-midi de chaque jour); changement complet du chauffage en 1964, comprenant l'installation du mazout ; doublement des fenêtres en 1966, avec élimination des grillages protégeant les verres, à l'extérieur (maisons A. Romang et Fils, pour les ferronneries, et M. Schleppy, pour les vitrages) ; remplacement, cette même année, des trois réflecteurs suspendus aux croisillons qui masquaient, le soir, la vue de la charpente, par des tubes luminescents logés au revers des chevrons ; solution très judicieuse, car elle met en valeur, au moyen d'une source lumineuse pratiquement invisible, les croix de Saint-André qui voûtent l'édifice ; deux petits projecteurs, cachés eux aussi, et dirigés vers le chœur, ont été ajoutés en 1977 (maison Elexa S.A.) ; pose, en 1967, d'une croix de bois entre les deux fenêtres du chœur (œuvre de M. Charles Maeder) ; l'année suivante, on note un travail d'importance : le remplacement complet du clocheton métallique, dont la charpente interne était vermoulue : le nouvel édicule, de même aspect que son devancier, le dépasse cependant en hauteur de quinze centimètres; une cassette, qui contient un texte de M. Maeder faisant mémoire de l'événement, a été glissée, à cette occasion, sous la cloche (James Sydler, charpentier ; Georges Sydler, ferblantier ; René Vuillemin, couvreur) ; des rideaux coulissants ont été installés aux fenêtres méridionales en 1973 (maisons Pellaton, Wyss et Hassler) ; quant au parquet de la nef, il a été complètement renouvelé en 1977 (maison Falk Frères S.A.), et les modestes bancs de sapin, qui sont en place depuis la construction de la chapelle, ont reçu au cours de l'hiver 1977-1978 un vernis protecteur (maison Decopet et compagnie). La seule énumération de ces travaux, toute sèche soit-elle, prouve le souci qui anime la commission de la chapelle de conserver à cette dernière jeunesse

1975  
et beauté. En la rendant toujours plus attirante, elle estime rester fidèle aux vues généreuses qui animaient, en 1878, sa fondatrice. En décembre 1975, la province de Victoria fêta, avec quelque pompe, le centième anniversaire de la mort de son premier gouverneur. Sur une suggestion venue d'Australie, la communauté de l'Ermitage accepta d'y participer par un service spécial. Présidé par le pasteur Théodore Gorgé et suivi par quelques fidèles, il eut lieu le 3 décembre, à vingt-deux heures, pour respecter le décalage horaire entre les deux continents. M. et Madame Bollwell, délégués de l'Agence générale de l'Etat de Victoria, honorèrent de leur présence cette célébration commémorative qui fut suivie d'un service de Sainte-Cène.

## LE JARDIN ET LES PIERRES TOMBALES

Partie intégrante du domaine de la Plota jusqu'en 1921, la chapelle et ses abords étaient entretenus par le jardinier de cette maison de maître. Les plus âgés parmi nos lecteurs se souviennent peut-être de l'un d'eux, Gustave-Emile Perret (1865-1920), lequel mettait autant de zèle à servir l'Eglise et la société d'abstinence de la Croix-Bleue, à laquelle il était fort attaché, qu'à soigner les plates-bandes et les serres de la propriété Salis. On le vit pendant des années actionner le battant de la cloche, au timbre aigrelet, jusqu'au moment où une encéphalite, brusquement, emporta cet homme de bien. Il eut pour successeur le Vaudois François-Henri Duboulet (1878-1949), excellent jardinier que Godefroy de Blonay prit quelque temps à son service, puis qui s'établit à son compte quand ses maîtres louèrent le domaine, avant de l'aliéner définitivement. Le jardin, que les arrangements de 1921 et la donation de 1927 laissaient aux soins de la paroisse indépendante, fut dès lors un peu négligé. Les rigueurs de l'hiver 1939-1940 firent périr sa parure végétale la plus remarquée: un rideau de lauriers qui dominait, du côté de la rue de la Cassarde, le muret formant limite au sud. Un sérieux travail de défonçage et de remise en état des lieux se fit, en 1940, en bonne partie grâce au travail bénévole de deux paroissiens voisins de la chapelle, M. et Madame Millet, aidés de quelques collaborateurs. Mais ces travaux concernaient surtout le côté méridional du jardin. Au nord, l'espace disponible était occupé en majeure partie par les pierres tombales des membres de la famille donatrice. De son vivant déjà, Madame La Trobe s'était intéressée au sort des monuments funéraires des siens, exprimant le désir que ces pierres fussent transplantées un jour au voisinage de la chapelle qu'elle avait fondée. Sa fille, Madame de Salis, mit à exé-

1892

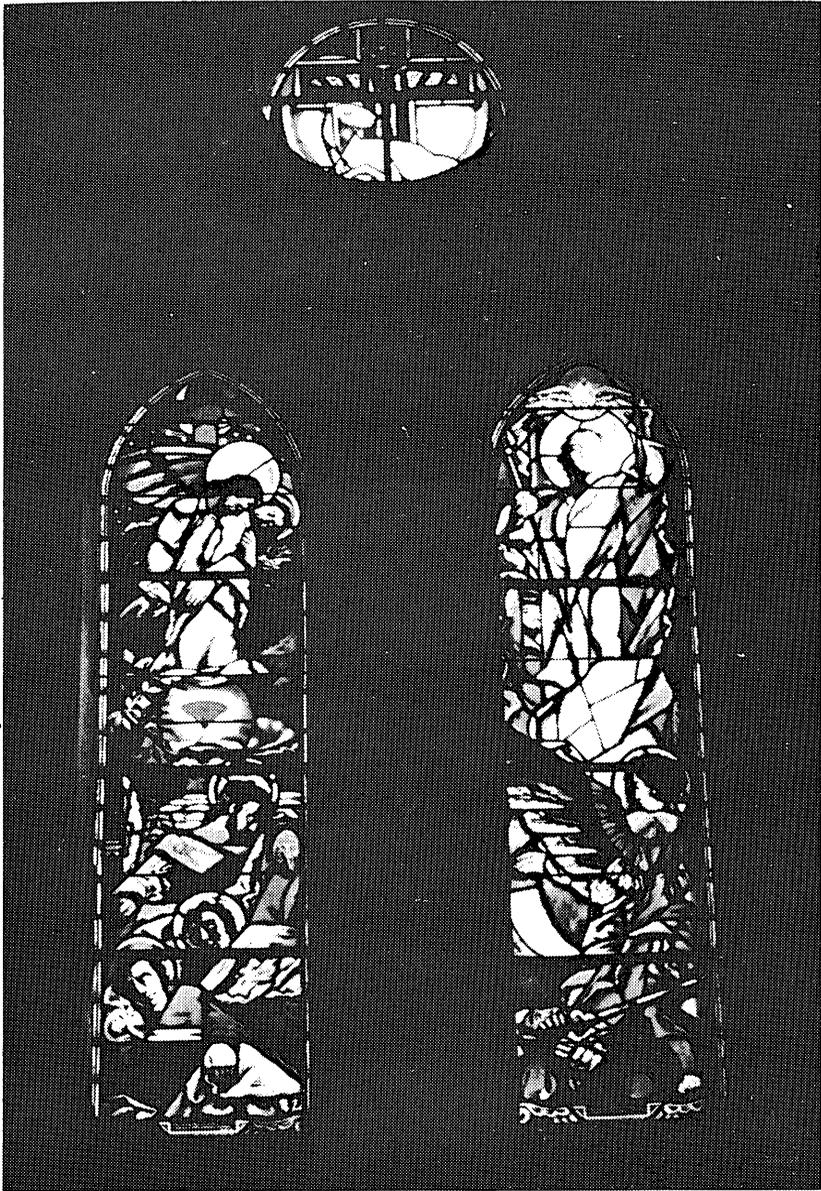
cution ce désir pieux. En 1892, lors d'une désaffectation partielle du cimetière du Mail, on transporta à l'Ermitage les premiers monuments. D'autres suivirent plus tard, si bien que vers 1927 l'espace séparant la chapelle de la grille longeant la rue Matile, se trouvait presque encombré de pierres tumulaires, aux inscriptions parfois totalement effacées. Nous avons vu que la condition mise par Madame de Blonay à la cession de la chapelle était le maintien de « l'aspect actuel de cet immeuble ». La paroisse indépendante considéra que les pierres tombales, faisant partie du cadre traditionnel de l'édifice, devaient être respectées. Quelques années plus tard, la propriété de la Plota ayant passé en d'autres mains, on se décida à mettre de l'ordre dans cette partie de la propriété. En 1960, les monuments devenus illisibles furent éliminés et les autres, pour la plupart, adossés aux murs mêmes de la chapelle. La place gagnée fut couverte de gravier : elle permet aux fidèles sortant du culte de se réunir un moment encore avant de se disperser. Nous donnons ici l'état des pierres et plaques funéraires qui subsistent aujourd'hui : dans leur simplicité, elles offrent à la chapelle un encadrement original, tout en perpétuant le souvenir de ses bienfaiteurs et de ceux de ses conducteurs spirituels.

Façade sud (d'ouest en est) :

- 1) Rose Marguerite de Salis-Soglio 1882-1889
- 2) Isabelle Rose de Salis-Soglio 1875-1878
- 3) Jérôme André 1876-1878 et George Auguste 1878-1878 de Salis-Soglio

Façade nord (d'ouest en est) :

- 1) G A de S 1829-1866 [Georges Aloys de Salis-Soglio, frère cadet de Pierre de Salis]



*Vitraux du chœur*

- 2) Rose Isabelle Latrobe 1821-1883 [la fondatrice de la chapelle]
- 3) C L [dates illisibles] [Castellane La Trobe 1858-1874]
- 4) R de M 1773-1856 [Rosalie de Meuron, grand-tante maternelle de Pierre de Salis]
- 5) Agnès Louise de Salis-Soglio née La Trobe 1837-1916  
Pierre de Salis-Soglio 1827-1919
- 6) Elisabeth de Blonay née de Salis-Soglio 1880-1967
- 7) Remy Pierre Louis de Blonay 1911-1958

Bloc de granit isolé :

A L de M, 1843 [Auguste Louis de Meuron, 1809-1843, premier mari de Rose-Isabelle La Trobe]

Dalle à même le sol :

Henri Junod pasteur 1825-1882 Ses paroissiens reconnaissants

Daniel Junod pasteur 1866-1941

Si notre chapelle est entretenue correctement et son jardin maintenu aujourd'hui, malgré ses dimensions restreintes, dans un état non seulement décent, mais avenant, le mérite en revient aux bedeaux-concierges : leurs noms doivent être cités eux aussi. Les voici dans l'ordre chronologique :

Alfred Maurer 1929-1956

Roger Müller 1956-1962

Ernest Ischer 1963-1966

Dès 1966 M. Jean-Louis Pellet, jardinier, remplit ces fonctions avec fidélité et compétence, aidé par Madame Pellet.

Notons aussi ce trait de fidélité : après le décès de M. Ernest Ischer, ce fut sa veuve Madame Ischer qui tint à assumer quelque temps une partie des tâches de feu son mari.

## LE FOYER DE L'ERMITAGE

La nouvelle paroisse de Neuchâtel de l'Eglise réformée évangélique comprenait, en 1943, quatre quartiers, desservis chacun par un lieu de culte : la Collégiale, le temple du Bas, l'église de la Maladière et la chapelle de l'Ermitage. A cette dernière étaient rattachés les hauts quartiers de la Ville, du Vauseyon à l'ouest au chemin des Petits-Chênes vers l'est. L'édification de l'église des Valangines, en 1948, fut l'occasion d'un nouveau découpage paroissial qui libéra les pasteurs desservant l'Ermitage de la direction spirituelle du quartier des Parcs et de l'avenue des Alpes, en développement constant. A Messieurs les pasteurs Armand Méan et Jacques Reymond succédèrent MM. Alcide Roulin, puis, en 1945, William Lachat et André Perret. Les manifestations paroissiales de quartier se déroulaient, lorsqu'il s'agissait d'assemblées familiales, dans des propriétés privées. De toute évidence manquait un foyer paroissial. L'occasion d'en créer un s'offrit en 1955. L'ancienne maison du professeur Claude de Perrot, achetée par Madame La Trobe en 1874, resta longtemps aux mains de ses descendants qui l'agrandirent notablement et la louèrent. Devenue veuve, Madame Elisabeth-Sophie de Blonay la vendit, par acte du 30 septembre 1941, à la Société anonyme Téléferm S.A., tout en grevant l'immeuble d'une servitude interdisant l'exploitation de tout restaurant ou débit de boissons (Paul Baillod, notaire). Quelques années plus tard, l'acquéreur s'en défit au bénéfice des enfants mineurs de Madame Liliane-Annette Zimmermann, née Dubois, directrice de Téléferm (acte du 25 septembre 1953, reçu Adrien Thiébaud, notaire), lesquels, le jour même, la remirent à la Société Pizzera et compagnie S.A. Cette dernière, en relation d'affaires avec l'entreprise de construction de M. Roger Facchinetti, vendit peu après le fonds à

ce dernier, qui se proposait d'y entreposer son parc de machines, ce qui eût provoqué une atteinte irrémédiable à l'intégrité semi-rurale du paisible vallon (acte du 27 octobre 1953, reçu Adrien Thiébaud, notaire). Un mouvement de protestation s'éleva alors dans l'opinion et, l'autorité intervenant, il fut décidé de placer le site entier en zone non industrielle. L'Eglise réformée neuchâteloise fit alors admettre ses propositions d'achat, en vue de procurer au quartier de l'Ermitage un foyer pastoral et un lieu de rassemblement pour les manifestations de plein air. Par acte du 21 septembre 1955, stipulé par M<sup>e</sup> Maurice Clerc, elle acquit le lieu (maison et jardin) pour la somme de quatre-vingt-dix mille francs, l'opération étant exonérée du paiement des lods. D'importants travaux commencèrent peu après, sous la direction de l'architecte Jean-Jacques DuPasquier. L'intérieur de la maison fut transformé ; on installa un appartement pour le pasteur résident, un autre pour le concierge, alors que les pièces disponibles encore devenaient salles de réunion. Un vestibule en hors-d'œuvre fut construit à l'ouest. La dépense, assez lourde, qu'avait à supporter la caisse centrale de l'Eglise (achat, travaux et ameublement) fut allégée par des dons particuliers et le succès financier d'un « thé-attractions », organisé le 24 septembre 1955, dans le verger du Home de l'Ermitage, voisin. La paroisse de Neuchâtel assumait elle-même sa part des charges pour un montant de quarante mille francs. L'inauguration du nouveau Foyer de l'Ermitage eut lieu le samedi 22 septembre 1956. Après un culte célébré en plein air et un repas en commun, la cérémonie inaugurale que présidait le pasteur William Lachat, premier occupant du Foyer, une vente-bazar, agrémentée d'attractions musicales, contribua à une nouvelle rentrée de fonds. Cette fête familiale se renouvelle dès lors chaque année ; elle contribue à resserrer les liens qui doivent unir entre eux les membres de cette « semi-paroisse » que constitue le quar-

tier de l'Ermitage. Les abords de la maison ont été nivelés et transformés en pelouse par les soins de MM. Georges Sandoz et Willy Magnin, jardiniers (ce dernier décédé au début de cette année). En 1962, M. et Madame Roger Müller, concierges du Foyer et de la chapelle, ayant renoncé à leurs fonctions, l'appartement qu'ils occupaient fut acquis à des usages paroissiaux. Deux ans plus tard, on érigea, à l'ouest du Foyer, un local de matériel-garage, dont l'utilité est grande les jours de fête paroissiale. L'inauguration du Foyer fut aussi l'occasion d'éditer un périodique, le *Messenger du Foyer de l'Ermitage*, dont le premier numéro porte la date du 1<sup>er</sup> juillet 1956. Paraissant régulièrement dès lors, il est distribué gratuitement à tous les ménages du quartier se rattachant à l'Eglise réformée. A M. William Lachat retraité en 1962 a succédé M. le pasteur Théodore Gorgé. Ce dernier assume depuis seize ans, assisté successivement par M. André Perret et par M. Jean-Louis de Montmollin, seul actuellement, la responsabilité des cultes de l'Ermitage et la bonne marche de son Foyer paroissial.

*Alfred Schnegg*

*Pasteurs chargés des cultes de l'Ermitage  
de 1942 à 1978*

(Ne figurent pas dans cette liste les pasteurs suffragants  
et intérimaires)

Armand Méan . . . . .	1942 - 1948
Jacques Reymond . . . . .	1942 - 1953
Etienne Perret . . . . .	1942 - 1943
Théodore Gorgé . . . . .	1943 - 1944
Alcide Roulin . . . . .	1944 - 1945
André Perret . . . . .	1945 - 1963
William Lachat . . . . .	1945 - 1962
Jean-Louis de Montmollin . . . . .	1963 - 1977
Théodore Gorgé . . . . .	1962 - 1978

## BIBLIOGRAPHIE

Jacques Petitpierre, *Les deux hymens neuchâtelois du premier gouverneur de l'Etat de Victoria*, dans PATRIE NEUCHATELOISE, IV<sup>e</sup> volume, Neuchâtel, 1955, pp. 129-168. (Le portrait de Madame La Trobe illustrant notre plaquette est extrait de cet ouvrage.)

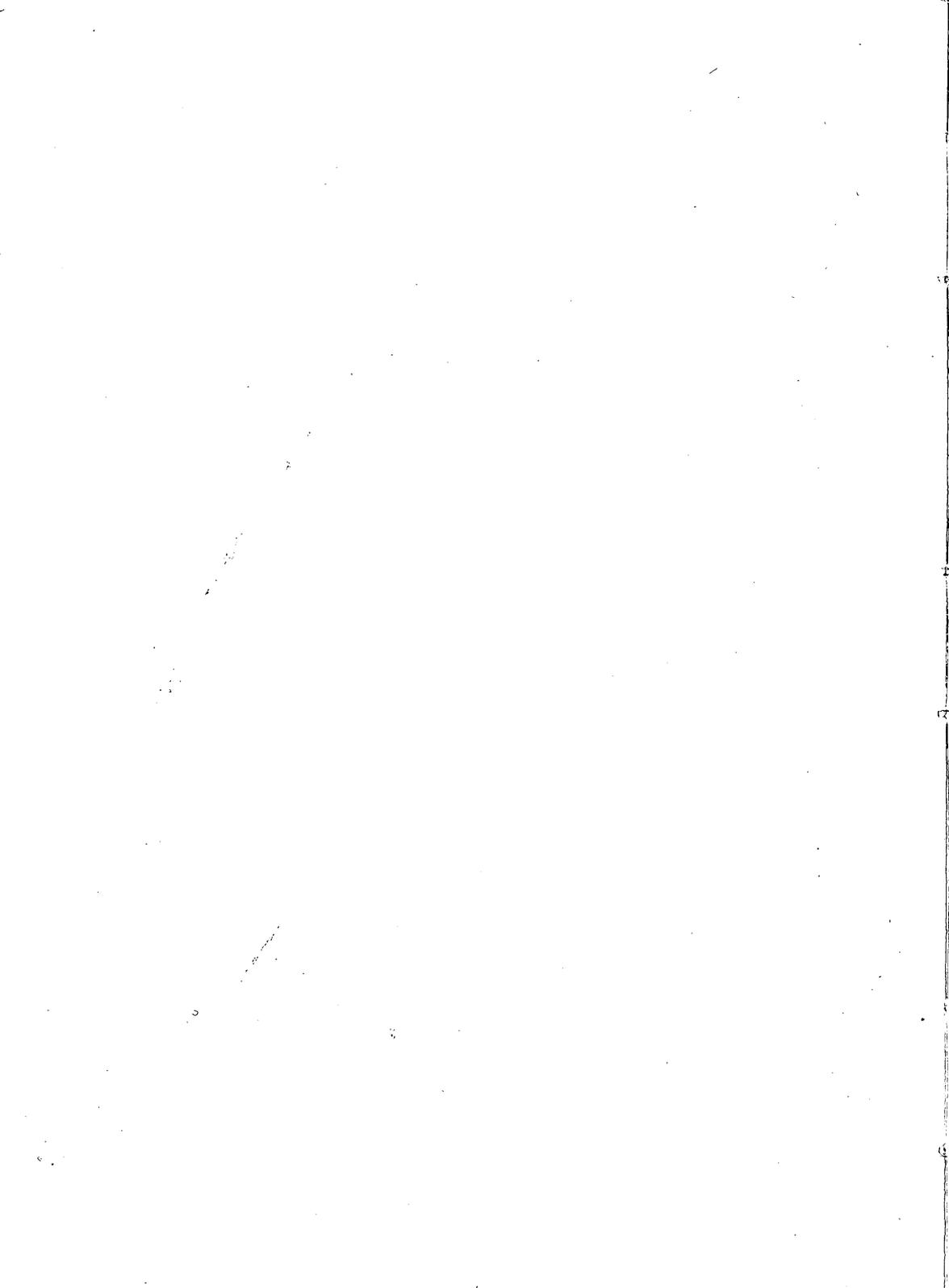
Ch.-Daniel Junod, pasteur, *Notice historique sur la Chapelle de l'Ermitage. Publiée par le Conseil de l'Eglise Indépendante de Neuchâtel à l'occasion du L<sup>me</sup> anniversaire de l'inauguration de cette Chapelle*, Neuchâtel (1928).

---

L'auteur tient à exprimer ici sa gratitude à MM. Charles Humbert-Prince, Charles Maeder et Meinrad Meyer, dont la riche documentation, prêtée libéralement, a permis de parfaire ce texte.

---

La maquette de la couverture est due à M. Marc Humbert Prince, ingénieur en arts graphiques, à Lausanne.



Imprimerie H. Messeiller S.A. Neuchâtel

1978